

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIÈGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 18/12/2025

DEL-18122025-16

**Date de convocation :** L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à 18 heures 00, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Plavilla, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

**Nombre de conseillers :**

- en exercice: 62
- présents: 36
- procurations: 9
- votants: 45

**Date de publication :**

**PRESENTS :** Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUE, José FROMENT, Michel GALANT, Jean-François IMBERT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Maryse LALA LAFFONT, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Paul PAINCO, Gilles PORTES, Pascale RASTOUIL, Jean-Louis SABLICK, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

*Formant la majorité des membres en exercice*

**REPRESENTEES :** Bernard BREIL par Marie-Hélène BOYER, Serge CAZENAVE par Christian LUCATO, Sarah DANJOU par Pierre CAZAL, Muriel DENUC GUICHET par Serge SERRANO, Claudie FAUCON MEJEAN par André VIOLA, Florence FOURRIER par Thierry CADENAT, Florian GRIMMONPRE par Denis JUIN, Alain ROUQUET par Magali FRECHENGUES, Floréal SOLER par Francis ANDRIEU.

**ABSENTS :** Loïc ALBERT, Brice ASENSIO, Bruno Bertrand, Régis BRUTY, Dominique FROMILHAGUE, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Hélène MARTY, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE.

**Secrétaire de séance :** Catherine LASSALLE

**OBJET :** Demande de désinscription de l'itinéraire Tour du Lauragais du PDIPR

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Considérant que le Président rappelle au conseil communautaire l'engagement pris depuis 2011 par la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère dans la coordination d'un Groupement de Commandes passé avec la Communauté de Communes Castelnau-d'Aude pour l'entretien et la valorisation des itinéraires de randonnée « Tour du Lauragais » et « Les Collines du vent »,

Considérant le coût annuel pour l'entretien et le balisage du Tour du Lauragais s'élevant aujourd'hui à environ 10 000€,

Considérant le coût du temps agent annuel pour le suivi administratif et terrain du Tour du Lauragais se portant à environ 60 heures,

Considérant les chiffres particulièrement faibles relevés sur le compteur vtt positionné en 2025 sur l'itinéraire = 42 passages de vélos entre le 25 mai et le 24

octobre 2025,

**Considérant** la baisse de la subvention départementale : 60% de participation en 2023 réduite à 40% en 2025,

Il est demandé au Conseil communautaire de se prononcer en faveur de la désinscription de l'itinéraire Le Tour du Lauragais du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

L'itinéraire « Les Collines du Vent » n'est pas concerné par cette désinscription, il reste un itinéraire à enjeu touristique et économique.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
à l'unanimité des membres présents

**Approuve** la demande de désinscrire l'itinéraire du PDIPR.

**Demande** à ce qu'elle soit présentée et actée en Commission Départementale Espaces, Sites et Itinéraires.

*Le Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ; Téléphone : 04 67 54 74 10 ; Fax : 04 67 54 74 50) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr> »*

Pour extrait certifié conforme,

**Catherine LASSALLE**  
Secrétaire de séance



**André VIOLA,**  
Président

  
